

Sous l'autorité de la directrice de la Résidence Autonomie « Les Pervenches », le veilleur de nuit assure une présence passive, certaines nuits et certains week-ends, à la résidence pour sécuriser l'établissement et les résidents. Il participe également à quelques tâches quotidiennes au sein de la résidence « Les Pervenches ».

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Assure des missions de veille afin de protéger les personnes et les lieux.

Assurer la surveillance des Résidents

- Exécuter des passages réguliers (soir, matin) en fonction des priorités, pour garantir la sécurité et le bien-être des personnes.
- Réaliser des visites et interventions en fonction des besoins des résidents (définis dans cahier de relève + aides ponctuelles).
- Apporter des premiers secours lors de situations d'urgence.
- Veiller au respect de l'application des règles de vie liées à l'environnement de la résidence (bruits...).
- Assurer l'accueil téléphonique et physique des visiteurs.

Assurer la sécurité des locaux et des équipements

- Vérifier et contrôler les dispositifs de sécurité lors de passages réguliers dans les étages.
- Mettre en œuvre les protocoles de mise en sécurité et les procédures d'alerte (incendie...).
- Fermer les accès de la résidence pour la sécurisation des résidents et des locaux.

Assurer des missions de communication et de travail en équipe

- Recueillir et transmettre des informations en utilisant le cahier de relève et autres documents transmis.
- Participer à la vie de l'institution (réunions, animations...) en fonction des besoins de la résidence.

COMPETENCES REQUISES

- Connaissances en gérontologie
- Connaissances en matière de perte d'autonomie
- Connaissances des premiers secours
- Connaissances des règles de sécurité et incendie

- Sens du relationnel
- Disponibilité et réactivité
- Autonomie
- Sens de l'organisation
- Prise d'initiative (planification des tâches)
- Sens du service public

CONDITIONS : temps non complet

Travaille au minimum 6 nuits par mois entre 20h et 8h du matin ainsi qu'un dimanche par mois entre 8h et 20h.

CONTRAINTES :

Travail isolé.

Travail de nuit et le dimanche.

Gestion des urgences en toute autonomie.

Polyvalence des tâches à effectuer.

RELATIONS FONCTIONNELLES

Avec l'équipe de direction de la Résidence.

Avec les agents d'exécution de la Résidence.

Avec les résidents de la Résidence.

Avec les services de secours.

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} juillet 2022

- Renseignements auprès de la Directrice Adjointe de la Résidence Autonomie « Les Pervenches » -
Mme Ambre MOYROUD (04.74.59.01.92)

- Merci d'adresser vos candidatures (CV + lettre de motivation) AVANT LE 10 JUIN 2022 à :

Monsieur le Président du CIAS
COLLINES ISERE NORD COMMUNAUTE
316 rue du Colombier
38540 HEYRIEUX

rh@collines.org